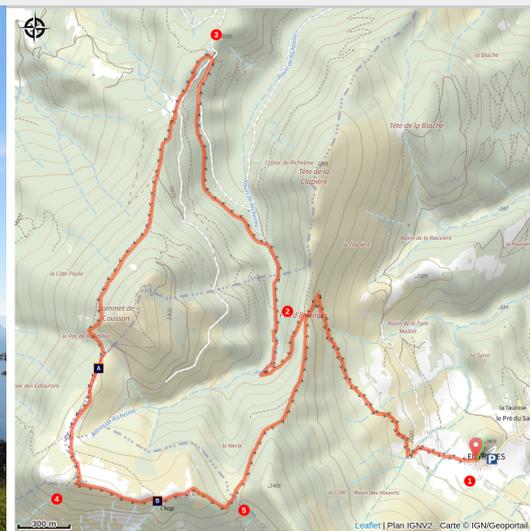


## Sommet du Cousson (1 512 m)

Entrages



Chapelle St-Michel-de-Cousson (FIB.NL)

*Sommet emblématique du Pays Dignois, le Cousson est une des randonnées favorites des habitants des alentours. Depuis la chapelle Saint-Michel-de-Cousson, bâtie au sommet d'un éperon rocheux, le panorama est magnifique.*

Depuis le village d'Entrages, l'itinéraire monte jusqu'au Pas d'Entrages, descend dans le vallon boisé de Richelme puis rejoint la bâtisse des Hautes Bâties du Cousson. S'ensuit une montée dans une pinède puis une traversée dans une hêtraie pour rejoindre les pelouses des crêtes sommitales et la chapelle perchée de Saint-Michel-de-Cousson.

### Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 743 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Randonnée en montagne

# Itinéraire

Départ : Sortie du village d'Entrages, Entrages

Arrivée : Sortie du village d'Entrages, Entrages

Balisage :  GR®  PR

1.  **Entrages** (960 m) - Suivre le chemin qui part à travers champ vers l'ouest au bout du parking (). Au premier carrefour, monter à gauche. Le chemin se transforme ensuite en sentier au niveau de la dernière prairie. Monter jusqu'à la crête et le croisement du Pas d'Entrages.
2.  **Pas d'Entrages** (1 215 m) - Descendre à droite jusqu'au fond du vallon de Richelme puis suivre ce dernier à la descente. Prendre ensuite le sentier sur la gauche, rejoindre une piste carrossable et continuer jusqu'aux Hautes Bâties de Cousson. Monter derrière la fontaine et déboucher sur un carrefour.
3.  **Hautes Bâties de Cousson** (1 080 m) - Emprunter à gauche le sentier qui monte sur la ligne de crête (). Après être passé à proximité d'un oratoire, s'engager à droite dans la hêtraie sur un sentier peu pentu. Il contourne le sommet du Cousson par la droite, franchit le Pas de Boudillon puis rejoint une crête. La suivre sur la droite, passer le carrefour "Les Estourons" et monter droit dans la pente jusqu'au sommet.
4.  **Le Cousson** (1 512 m) - Suivre la crête sur la gauche, passer à la chapelle Saint-Michel-du-Cousson et continuer dans la même direction pour descendre à un petit col.
5.  **Le Merle** (1 395 m) - Suivre le sentier s'orientant vers la gauche et revenir au point 2. Tourner à droite, le retour au point de départ s'effectue par l'itinéraire emprunté à l'aller.

*Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.*

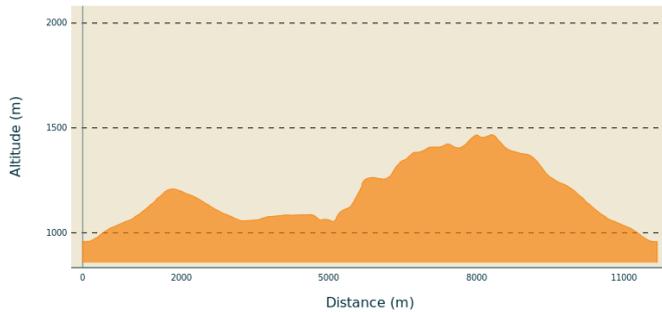


# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

La chapelle est construite au bord d'une falaise vertigineuse, soyez prudent lors de la visite.

## **Profil altimétrique**



Altitude min 958 m  
Altitude max 1468 m

## **Transports**

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur [zou.maregionsud.fr](https://zou.maregionsud.fr)

## **Accès routier**

Depuis Digne-les-Bains (10 km), suivre la D19, la D20 puis la D120 jusqu'à Entrages.

## **Parking conseillé**

Parking à la sortie du village d'Entrages, Entrages.

## **Lieux de renseignement**

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence  
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex  
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains  
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-Bains  
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62  
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>



# Sur votre chemin...

---

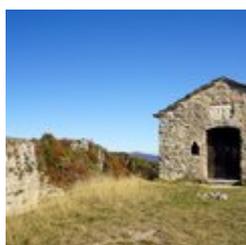


## Le chamois (A)

Le massif du Cousson possède une importante population de chamois. Ils figurent parmi les plus petits représentants des Caprinés. C'est la tête, et surtout les deux cornes en forme de crochets dont elle est parée et qu'ils conservent tout au long de leur existence, qui donnent aux chamois leur physionomie propre et ne les laissent confondre avec aucun autre animal. Son poids oscille entre 35 et 50 kg chez le mâle, 25 à 38 kg chez la femelle. Sa robe d'été est dans l'ensemble assez claire. Le corps est gris beige ou gris jaunâtre. Les membres, la raie dorsale, la queue et les bandes jugales sont brun ou gris brunâtre. La gorge, le chanfrein, le front et l'intérieur des oreilles, qui forment les parties claires de la tête, sont à peine marqués, crème ou jaune paille. Les chamois se nourrissent essentiellement de plantes herbacées, graminées et légumineuses. Ce sont des herbivores, au sens strict, et s'il leur arrive de consommer des végétaux ligneux, c'est plus par obligation que par goût.

Crédit photo : SA - CD Alpes de Haute-Provence

---



## Chapelle Saint-Michel-de-Cousson (B)

Selon une chartre de l'abbaye de Saint-Victor, le prêtre Almerad bâtit et lui donne une église sur le Cousson en 1035. Une nécropole du XIe siècle découverte sur le site confirme le fait que c'est bien ici que se trouvait l'église donnée par Almerad. Une petite communauté monastique s'installe près de la chapelle qui est érigée en prieuré jusqu'au XVe siècle. La chapelle Saint-Michel-de-Cousson se dresse sur un à pic vertigineux que l'érosion attaque chaque année. L'église primitive devait être de dimensions plus importantes, l'édifice actuel est de plan carré et est recouvert de lauzes. Le mur de façade est percé de deux petites ouvertures, une pierre sculptée orne le dessus de la porte. C'est une copie d'un cancel carolingien utilisé en remploi qui pourrait provenir de Notre-Dame du Bourg. L'original a été remplacé lors de travaux de restauration en 1983 et se trouve au musée de Digne-les-Bains. Chaque année, le lundi de Pentecôte, un pèlerinage est organisé jusqu'à la chapelle Saint-Michel-de-Cousson.

Crédit photo : FIB.NL